



la Roche sur Yon

tel : 02 51 37 35 35 – 06 89 61 32 47
mail : le-carrefour-formation@orange.fr
web : le-carrefour-formation.fr
déclaration activité : 5285018588
agrément : E10085 05260

Les enjeux de la formation à la conduite :

Lorsque l'on sait qu'au moins un facteur humain joue dans 90% des accidents de la route, les attitudes relatives au risque du conducteur ont depuis longtemps constitué une problématique importante pour la recherche en sécurité routière. Ce rapport au risque recouvre des mécanismes psychologiques différents, selon que le comportement routier dangereux soit intentionnel ou non.

La relation individuelle aux risques routiers peut être analysée sous l'angle de trois principales dimensions :

- La prise de risque : le sujet sait que son comportement peut être dangereux mais le manifeste néanmoins car il en tire des bénéfices
- La perception du risque : le sujet n'est pas conscient du danger, et cette déficience peut provenir de deux causes : la méconnaissance et/ou le biais de la perception
- L'acceptation du risque : la conditionnalité, le manque de résistance aux pressions des pairs, toutes les influences comme l'environnement familial, le quartier, la famille et l'influence des médias

Depuis le 1er juillet 2014, les enseignants de la conduite sont soumis à un nouveau référentiel d'éducation à la mobilité citoyenne. Depuis son entrée en vigueur, nous avons modifié nos formations à la conduite afin d'être en adéquation avec le référentiel. Nous organisons la formation autour de la pratique, afin que les apprenants fassent des liens plus aisément et que surtout cela fasse sens pour eux. Nous commençons donc par la pratique, en groupe (2 ou 3 élèves ensemble) et au fur et à mesure, en parallèle, nous organisons des séquences en salle.

Ces 6 différentes séquences de 3 h sont sur les thèmes suivants :

- sécurité active/passive

- tâche de conduite
- les produits, fatigue et le téléphone
- l'alcool
- la vitesse
- la prise de risque et l'accident

Ces thématiques sont travaillées en groupe avec des méthodes actives. Ce sont les stagiaires qui vont chercher les informations, qui les discutent entre eux, ces interactions font qu'il y aura apprentissage. Nous alternons donc ces thèmes avec la pratique véhicule. Le fait de pouvoir échanger en salle comme dans la voiture, l'expérience acquise par soi en conduisant mais aussi par l'observation de ce que fait l'autre conducteur, les retours d'expérience que nous organisons en salle font que leur apprentissage sera plus pérenne.

L'autoévaluation est systématiquement demandée aux élèves.

En parallèle de ces pratiques, nous communiquons un lien internet à l'apprenant (logiciel ENPC ou IPSR), afin qu'il se prépare à la maison sur la réglementation routière, c'est à dire, les panneaux, les règles de circulation, les règles de stationnements, etc.. à l'aide de cours audiovisuels, et de QCM organisés par thème, et ensuite de type examen (150). L'apprenant peut ensuite venir le soir à l'auto-école faire quelques QCM (10) afin de s'entraîner à l'examen, accompagné par l'équipe pédagogique.

Le planning est adapté en fonction de vos disponibilités. Nous avons des examens très fréquemment et accompagnons nos élèves.

Nous prenons les élèves au lycée et au domicile pour les leçons de conduite, si nécessaire.

Une évaluation initiale est obligatoire avant l'entrée en formation. Nous procédons à cette évaluation sur ordinateur, sous forme de tests psychotechniques, d'une durée de 45 minutes environ, puis bilan avec le formateur, et établissement du contrat de formation,

Les épreuves d'examen :

L'examen théorique général :

L'épreuve se passe dans un centre d'examen agréé géré par un opérateur privé. L'auto-école le Carrefour Formation se charge d'inscrire les candidats et de les accompagner au centre d'examen. La date et l'heure est choisie par l'élève et l'enseignant. Le coût de 30 € est fixé par le ministère et n'est pas compris dans le contrat de formation.

L'épreuve se déroule sous forme de QCM de 40 questions, posées sur une tablette individuelle. le candidat est reçu s'il obtient au moins 35 bonnes réponses.

L'examen pratique :

L'épreuve d'une durée de 32 minutes est réalisée par un expert de la sécurité routière sur le véhicule de l'établissement de l'enseignement. L'enseignant ou l'enseignante de la conduite est impérativement présent dans le véhicule. L'épreuve comprend :

- la vérification de la recevabilité des documents d'examen
- l'accueil du candidat, la vérification de son identité, et, s'il a suivi une formation dans le cadre de l'apprentissage anticipé de la conduite, de son attestation de fin de formation initiale et du rendez-vous préalable.
- La présentation de l'épreuve par l'expert
- L'installation au poste de conduite
- Une phase de conduite effective d'une durée de 25 minutes
- La réalisation d'un test de vue
- Vérification technique d'un élément intérieur ou extérieur au véhicule
- Question portant sur les premiers secours
- Une manœuvre en marche-arrière
- Un freinage pour un arrêt de précision
- être autonome durant 5 minutes suite à une consigne de l'expert